

ABONNEMENT
Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

INSERTIONS
 Annonces, la ligne . . . 20
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du Journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

On s'abonne :
 A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
 poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 21 JUILLET

LE DERNIER MOT

La Chambre, pressée de partir en vacan-
 ces, qui n'avait pas le temps de s'occuper
 de la défense des côtes ni des intérêts fran-
 çais compromis en Extrême-Orient, a trouvé
 le moyen de consacrer à M. Félix Pyat les
 dernières heures de sa session.

La question traitée par M. Félix Pyat
 justifiait-elle par son urgence ou son oppor-
 tunité l'extraordinaire préférence de la ma-
 jorité ? Personne, pas même l'orateur, n'o-
 serait le prétendre. Il s'agissait de la saisie
 déjà bien vieille de la lettre de M. le Comte
 de Paris. C'est donc à M. Pyat lui-même, à
 son mérite, à son prestige qu'il faut attri-
 buer l'emballement dont les gauches ont
 donné le triste spectacle.

Le vieux communard ouvre la bouche ; on
 applaudit. Il demande la confiscation des
 biens des princes ; on trépigne d'enthousiasme.

Il bave contre d'augustes exilés, les plus
 grossières injures, et la majorité hurle de
 joie.

Ce misérable gâteux, non content de cracher
 sur les fils de France et sur le Chef de
 la Maison, a voulu faire mieux en jetant un
 ignoble outrage à la mère auguste et sainte
 de Celui qui sera Philippe VII.

Nos amis de la droite ont assisté, impas-
 sibles, à ce débordement d'invectives ; ils
 n'ont même pas avancé le pied pour arrêter
 ce torrent d'ordures lâché par le député des
 Bouches-du-Rhône.

Ils ont eu tort.
 Ils ont cru évidemment que le silence et
 le mépris étaient la meilleure des réponses
 à faire à ce fou furieux.

Ils se sont trompés.
 Le pays ne comprendra pas comment
 parmi la Droite royaliste pas un membre
 ne s'est levé pour flageller l'ignoble vieillard
 qui venait jeter l'outrage à la face d'une
 princesse, d'une mère, d'une femme !

Le public du moins a été plus brave ; on
 a sifflé dans les tribunes. Tout le monde n'a
 pas oublié le rôle du sinistre provocateur
 pendant l'année terrible, ni sa part de res-
 ponsabilité dans les plus exécrables attentats
 de la Commune.

Ce rôle, M. Pyat, bien loin de le renier,
 s'en fait un titre de gloire et d'honneur !

Et la Chambre, qui le suit, s'est procla-
 mée solidaire de cet homme !

Et dans cette session qui se clôt au mi-
 lieu des inquiétudes de tous les patriotes, à
 la veille peut-être des plus graves événe-
 ments, quand la prudence la plus élémen-
 taire nous prescrit de désarmer les défiances
 de l'Europe, — le dernier mot appartient à
 M. Félix Pyat !

L'ÉGALITÉ DEVANT LA LOI

Il y a quelque temps, deux peintres se
 sont battus en duel, au bois de Boulogne,
 et le combat s'est terminé par la mort de
 l'un d'eux. Le survivant et ses témoins ont
 été arrêtés quelques heures après la ba-
 taille ; le combattant favorisé par le sort
 des armes a été conduit en prison et tra-
 duit devant les tribunaux.

Il y a quelques jours, le président du
 conseil des ministres s'alignait avec un
 ancien ministre de la guerre, dans un jar-
 din, aux portes de Paris. Le directeur de
 la Sûreté générale, M. Gragnon, restait de-
 vant la grille assiégée par les curieux. Il ne
 venait pas pour empêcher le combat, — qui
 est un délit aux termes de la loi, — mais
 pour protéger les combattants.

Aussitôt le duel terminé par une blessure
 grave, le préfet de police s'est transporté au
 domicile du vainqueur, non pour lui mettre
 la main au collet, mais pour lui porter ses
 félicitations. Et tous les dignitaires de l'Etat
 ont fait de même, à commencer par M. le
 Président de la République.

C'est ainsi que, sous un gouvernement
 républicain, on pratique l'égalité devant la
 loi.

Nous ne demandons pas qu'on arrête M.

Floquet. Il fait trop bien nos affaires. Nul
 ne saurait comme lui rendre la République
 odieuse et insupportable à tout le monde.
 Mais nous demandons qu'à l'avenir on ne
 fasse plus semblant de croire que le duel
 tombe sous l'application de la loi pénale.
 Désormais, tout duelliste assez sérieux pour
 jeter son adversaire sur le carreau a droit
 à des compliments. Nous n'exigeons pas
 qu'ils lui soient portés par le préfet de
 police en personne. Il y a des degrés en
 tout. Pour un simple contribuable, un
 commissaire de police suffira. En tout cas,
 il ne sera plus nécessaire de se dissimuler
 dans un bois ou d'aller hors de France
 pour vider une querelle. Il y a, dans nos
 jardins publics, des places très propices ; il
 suffira seulement que la police, connais-
 sant son devoir, protège les combattants en
 tenant les curieux à distance.

L'INSURRECTION DES RIVERAINS DE L'AVRE

Il a été nommé, il y a quelque temps,
 une commission parlementaire chargée
 d'examiner le projet de loi relatif au cap-
 tage de nouvelles sources pour la ville de
 Paris dans l'Eure et l'Eure-et-Loir.

Les habitants de la vallée de l'Avre sont
 décidés à s'opposer, par tous les moyens
 en leur pouvoir, à la captation des sources
 qui alimentent la rivière.

Si l'on en croit l'Echo de Nonancourt, les
 employés de la Ville de Paris, chargés des
 études des travaux de dérivation, en ont
 fait l'expérience à leurs dépens ces jours
 derniers. Ils avaient à peine planté leurs
 jalons dans les champs, que des ouvriers
 des usines de Montigny et de Bérou s'en
 emparaient et en faisaient des gourdins à
 l'adresse de l'échine de MM. les Parisiens ;
 dit ce journal.

Un ingénieur étant arrivé à ce moment,
 les ouvriers se sont avancés vers lui et ont
 voulu lui faire rebrousser chemin ; l'ingé-
 nier, tirant de sa poche un revolver, les a
 alors prévenus qu'il tuerait le premier qui
 le toucherait.

Une scène du même genre se passait, à
 la même heure, sur un autre point du dé-
 partement.

M. Besnard, conducteur des ponts et
 chaussées, en résidence à Dreux, avait été
 chargé de se rendre au lieu dit le Moulin
 des Planches, pour procéder à l'estimation
 du moulin, que le propriétaire désire vendre
 à la ville de Paris, qui, en prévision de
 l'adduction des nouvelles sources, a déjà
 acquis plusieurs terrains et immeubles dans
 cette région.

Son arrivée ayant été annoncée, deux
 cents paysans environ sont accourus ; deux
 d'entre eux l'ont menacé de revolvers qu'ils
 tenaient à la main, et l'ont empêché de pé-
 nétrer dans le moulin.

Non seulement M. Besnard n'a pu accom-
 plir sa mission, mais il a dû suivre la foule
 qui continuait à le menacer. Au moment où
 il arrivait à Rueil-la-Godolière, il aperçut
 une voiture dans laquelle se trouvaient deux
 voyageurs. Ils offriraient leur assistance ; mais
 ceux-ci lui répondirent qu'ils étaient du
 pays et que, comme en 1789, en 1830 et
 en 1848, ils défendraient avec tous les au-
 tres habitants, même les armes à la main,
 les sources qu'on voulait leur voler.

L'un des voyageurs conseilla aux femmes
 de ne pas faire de mal à l'employé. A quoi
 celles-ci répondirent : « Non, non ; il ne lui
 sera rien fait cette fois, mais que cela lui
 serve d'avertissement. »

M. Besnard dut continuer sa route au
 milieu des manifestations, dont le nombre
 allait toujours croissant ; une femme a tenté
 à diverses reprises de le frapper avec un
 couteau, et, pour le soustraire aux violences,
 le chef de gare a dû le faire monter dans un
 wagon de bagages.

Le journal de Nonancourt fait suivre le
 récit de ce fait des conseils que voici : « Sou-
 venez-vous de la vieille devise : Tous pour
 un, un pour tous. Pas de dénonciations !
 pas de frayeurs inutiles. N'ayez pas plus
 peur des interrogatoires des gendarmes ou
 des agents de police que vous n'avez eu
 peur des agents de la ville de Paris. Vive la
 résistance à outrance ! »

33 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA BARQUE ROUGE

Par Ch. SAINT-MARTIN

CHAPITRE XI

Le gouffre

(Suite)

Tout à coup, vers trois heures trois quarts, la
 colonne d'eau centrale, qui partait, depuis le 4
 juin, avait déconcerté les travailleurs, se précipita
 comme un torrent impétueux sur Trélazé, créant
 des courants d'une violence extrême, roulant et
 calbutant les pierres, et atteignant en un clin d'œil
 le premier groupe d'ardoisières, au sud de Trélazé.

Aussitôt s'éleva un cri d'épouvante et d'horreur.
 L'eau se jeta en deux ou trois bonds dans les
 carrières de la Porée et de Montibert, avec un
 bruit effroyable, formant une cascade soudaine,
 roulant comme un tonnerre, emplissant en quel-
 ques minutes les excavations et jaillissant ensuite
 en gerbes fouettées à plus de cent mètres en l'air,
 avec un sinistre crépitemment.

C'est ce bruit que Beaudrillard, Louis Duparc
 et le Furet avaient entendu dans le Sagittaire et
 c'est le remous énorme créé par la chute des

eaux qui avait excité leur terreur.

Mais Raimbault Marinval, couché au fond de la
 Barque rouge, avait habilement profité de cette
 terreur et de cette inattention forcée.

Il y avait longtemps qu'il guettait un moment
 pour s'enfuir.

Levant doucement la tête, en s'aidant de ses
 coudes, il avait vu les trois hommes penchés en
 avant, vers Trélazé, absorbés dans une muette
 contemplation du phénomène mystérieux qu'ils ne
 s'expliquaient pas encore.

Aussitôt, il s'était glissé sur le dos, comme une
 couleuvre, jusqu'à l'entrée de la tente où était une
 hache que Beaudrillard avait laissée là pour s'en
 servir au besoin.

Raimbault posa rapidement ses pieds sur le
 tranchant de la hache et en instant la corde qui le
 retenait fut coupée.

Plus libre alors, le misérable se retourna et
 appuya ses bras liés de la même façon sur la
 hache qui trancha les derniers cordages ; ainsi
 dégagé, Raimbault saisit l'arme à pleines mains
 et au moment même où retentissait la seconde
 détonation, il coupait l'amarré qui attachait les
 deux barques et sans pousser un cri, l'œil fixé sur
 ses ennemis, il prit la barque et s'éloigna en toute
 hâte.

Quand le Furet, se retournant, poussa le cri
 d'alarme, il était déjà trop tard : plus de quinze

mètres séparaient la Barque rouge du Sagittaire.

— Alerte ! alerte ! cria Beaudrillard. Il ne sera
 pas dit que le misérable nous aura joués !

Et se précipitant sur les rames, Symphorien
 s'élança à la poursuite de Raimbault.

Louis Duparc jeta un regard sur la Barque
 rouge, haussa légèrement les épaules, et, triste-
 ment :

— A quoi bon ? murmura-t-il. Laissons cet
 homme aller au-devant de la justice de Dieu qui
 l'atteindra tôt ou tard. Nous ne sommes pas des
 juges, après tout, et puisque ni ma mère ni ma
 fiancée ne sont avec lui, que nous importe qu'il
 s'échappe avec le fruit de ses vols ?

— Non pas, non pas, s'écria de nouveau Beau-
 drillard. Vous en parlez bien légèrement ! Quoi !
 je vous aurais suivi jusqu'ici pour rejoindre cet
 homme et venger le mort de ma vieille amie Rosa
 Marinval, et je n'aurais pas, au dernier moment,
 la consolation d'accomplir le serment que je me
 suis fait à moi-même ! Nous serions indignement
 joués, trompés, humiliés par ce fourbe qui nous
 a échappé je ne sais comment et nous le laisserions
 fuir tranquillement ! Non, de par Dieu ! je le saisirai
 de nouveau et je le livrerai à la justice, ou je
 succomberai à la tâche !

Et, haletant, furieux, Symphorien faisait voler
 le Sagittaire sur les eaux.

Louis fit un dernier effort pour dissuader son

ami d'une poursuite désormais inutile.

— Mon cher Symphorien, lui dit-il, prenez
 garde, vous tentez la Providence.

— Non, certes, je l'aide, au contraire.

— Comment cela ?

— Ne suis-je pas son instrument ? Si nous
 laissons ce misérable s'enfuir, ne va-t-il pas
 recommencer ses rapines ? ne va-t-il pas voler et
 piller à l'aise ? Croyez-moi, mon ami, notre devoir
 est rigoureux. Venez m'aider et ne discutons plus.

Et pour clore l'entretien, Beaudrillard inter-
 pella Charlot :

— N'est-ce pas, Furet, que tu es de mon avis ?

— Oui, monsieur Symphorien, murmura l'en-
 fant, exaspéré par le tour que Raimbault leur avait
 joué.

Louis Duparc n'insista pas et vint, avec un sou-
 pir prendre place auprès de Beaudrillard et ramer
 avec lui.

Aussitôt, poussé par ces bras vigoureux, le
 Sagittaire vola sur les flots comme une flèche et
 gagna du terrain sur la Barque rouge. La pour-
 suite recommença comme auparavant, mais
 Raimbault Marinval, instruit par l'expérience,
 changea de tactique et se dirigea vers des maisons
 isolées. Il voulait surtout empêcher ses adversaires
 de se servir de leur voile, et il se hâta de se perdre
 au milieu des habitations voisines du bourg en les
 tournant rapidement les unes après les autres et

Les employés de la ville de Paris doivent revenir sous peu ; ils seront, cette fois, accompagnés d'un détachement des troupes en garnison à Evreux.

INFORMATIONS

LE DÉSARMEMENT

Suivant une communication faite à la France, l'idée du désarmement général ne vient pas de Guillaume II, mais de sa mère et de son père Frédéric, qui ont manifesté la volonté expresse de la léguer à l'Europe comme testament politique de Frédéric III.

Ce testament existe, mais on le tient soigneusement caché pour deux raisons qu'il est facile de deviner.

Il comprend deux choses qui sont liées : Le désarmement général de l'Europe et la reddition ou la neutralisation de l'Alsace-Lorraine. Ce qui est certain, c'est qu'il y est parlé du démantèlement des forteresses de Strasbourg et de Metz.

Frédéric III considérait donc qu'il était impossible de parler de désarmement à la France sans gêner la plaie saignante des provinces irréductibles.

Dans des considérations de philosophie de premier ordre et qui étonneront le monde, il parlait d'une réconciliation possible des deux peuples, après cet acte de justice et de clémence en même temps.

Guillaume II, respectueux comme tous les Hohenzollern de la volonté paternelle, n'a pas pu se dispenser d'exécuter immédiatement la volonté dernière de l'Empereur défunt, mais il n'en a exécuté qu'une partie, pour léter l'opinion de l'Europe et pour susciter des impossibilités matérielles qui le dispensent de parler de l'Alsace-Lorraine et lui permettent d'abandonner le plan tout entier.

Voilà un point que l'avenir éclaircira. Il espère aussi gagner la Russie en ne s'occupant que du désarmement de l'Europe, avec la permission pour elle de faire en Asie, contre les Anglais, tout ce qu'elle voudra, quoique la France ne doit pas accepter l'idée de désarmement sans la résolution de la question de l'Alsace-Lorraine.

Le testament de Frédéric III est en Angleterre. (France militaire.)

Au moment où les deux Empereurs se trouvent en présence, on ne saurait trop méditer cette phrase échappée à M. de Bismarck et qui nous vise et directement :

« Nous avons résolu d'en appeler à l'Europe avant d'en appeler à la justice de Dieu. » La France est le seul obstacle à la paix. »

Et comme M. de Bismarck a l'habitude de briser tous les obstacles, on n'a que trop lieu de craindre ses entreprises diplomatico-militaires contre la France.

LA SANTÉ DU GÉNÉRAL BOULANGER

Les médecins ont signé hier matin le bulletin suivant :

« La blessure est complètement guérie. » L'amélioration du côté du poumon est très rapide. »

La guérison complète n'est plus aujourd'hui qu'une question de jours. Hier matin, le général a pu rester levé pendant trois heures. Il a déjeuné de fort bon appétit.

Dans l'après-midi il s'est encore levé pendant plusieurs heures.

Aussitôt après le déjeuner, il a fait une promenade d'une demi-heure dans le parc du comte Dillon.

La situation dans l'Ardèche se dessine peu à peu.

Il y aura, d'une part, le général Boulanger, et, d'autre part : d'abord, le candidat républicain modéré, M. Beaussier, qui a été désigné par un congrès partiel des comités du département ; ensuite, M. Juvenon, progressiste radical, ancien proscrit de 1854, fort connu là-bas, et qui recueillera les voix des républicains avancés.

On a posé à Privas de grandes bandes au nom du général Boulanger avec les simples mots : « Election de l'Ardèche. — Général Boulanger, candidat ». Et en dessous, en lettres apparentes : « Revision, dissolution, appel au pays ».

M. Constans a rappelé à la Chambre que sa mission en Indo-Chine a pris fin le 4 mai, qu'il n'était nullement fonctionnaire et il a ajouté : « Rien dans mon attitude ne permet de supposer que je désire beaucoup le devenir ». Il a cependant touché sans façon un gros traitement.

On est d'accord pour reconnaître que si le gouvernement ne pourvoit pas immédiatement à la nomination d'un gouverneur-général titulaire, la dignité fait à M. de la Porte, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, un devoir de se démettre. M. Floquet est très embarrassé. Il voudrait bien ne pas ouvrir la porte à une crise ministérielle, et, d'autre part, il tient à ménager M. Constans, qui pourrait bien devenir gênant à la rentrée par quelques manœuvres parlementaires.

Le *Moniteur de la Nièvre* constate d'après ses correspondants que jamais le 4 juillet n'a été célébré dans le département avec aussi peu d'entrain et d'enthousiasme. Il fait remarquer l'absence presque absolue « du chant de la *Marseillaise* ».

Ce qui est vrai pour la Nièvre est vrai pour tous les départements.

On écrit de Besançon :

« M. le général Legerot, commandant le 7^e corps d'armée, vient d'adresser aux chefs de corps et de service placés sous ses ordres des instructions où il leur rappelle les prescriptions antérieures relatives à la liberté absolue dont les militaires doivent jouir pendant toute la journée du dimanche. »

menacées !

La poursuite dura longtemps, mais à la fin Raimbault, épuisé, comprenant qu'il allait être de nouveau saisi et garrotté, se leva au instant, examina la situation et, apercevant un courant violent qui, au sud du bourg, courait les cimes des boissons et des souches de chêne, se dirigea rapidement de ce côté.

C'était jouer sa vie, mais il y avait au moins une chance de salut, et Raimbault préférait la mort à une nouvelle captivité. Il se disait aussi que si ses ennemis le poursuivaient dans le courant ils périraient avec lui, et c'était pour lui une consolation.

Emporté par son ardeur, Beaudrillard ne réfléchit pas et n'examina rien et dirigea le *Sagittaire* dans la direction prise par la *Barque rouge*.

Louis et le Furet suivaient le mouvement. Tout à coup on vit la *Barque rouge* tourner sur elle-même, à deux reprises, puis, subitement, s'élançer en avant avec une rapidité vertigineuse.

Des cris retentirent alors autour du *Sagittaire* : — Arrêtez ! arrêtez ! Gardez à vous ! N'allez pas plus loin !

Mais Beaudrillard n'entendait rien, il était tout à la vengeance.

Louis, cependant, leva sa rame ; un secret pressentiment lui oppressait le cœur.

— Mon cher Beaudrillard, dit-il, je vous le

LE VOYAGE DE M. SADI CARNOT

Chambéry, 20 juillet.

M. Carnot est allé dans l'après-midi à Aix-les-Bains. Après avoir reçu les félicitations du maire, il a rendu visite à l'empereur et à l'impératrice du Brésil. L'entretien a été très cordial ; il a duré un quart d'heure. M. Carnot a visité ensuite l'établissement thermal. Rentré à Chambéry à cinq heures, il a assisté dans la soirée au banquet offert par le Conseil municipal dans la salle du Théâtre.

Répondant au toast du maire et du préfet, affirmant le patriotisme des populations savoisiennes, M. Carnot a prononcé une allocution dans laquelle il a rappelé que deux de ses fils sont nés en Savoie et dit que les témoignages de sympathie qu'il reçoit partout prouvent qu'il n'y a qu'une France une et indivisible, et c'est au nom de la France une et indivisible qu'il boit à la Savoie et à la ville de Chambéry.

M. Carnot a assisté ensuite au feu d'artifice ; puis, après avoir remis 500 fr. à l'hospice, il est parti pour Vizille, où il a passé la nuit.

Grenoble, 20 juillet.

Parti ce matin de Vizille, M. Carnot est arrivé à dix heures avec MM. Floquet, Lockroy et le préfet de l'Isère. Il a été reçu à la porte Saint-André par les sénateurs et les députés du département. M. Gaché, maire, lui a souhaité la bienvenue.

Le préfet, le maire et les autorités ont fait de leur mieux pour chauffer l'enthousiasme ; des arcs de triomphe et des drapeaux égalaient la ville, le canon tonne du fort Rabot.

Une revue des troupes de la garnison a eu lieu. Puis M. Carnot a tenu réception à la préfecture.

M^{re} Fava, en présentant le clergé, a adressé quelques paroles de bienvenue à M. Carnot, qui a répondu :

« Vous savez que nous sommes un gouvernement de conciliation et que nous le pratiquons. J'ai la conviction que le clergé de Grenoble est dans les mêmes sentiments et qu'il saura toujours garder le respect des lois. »

A midi et demi, banquet de mille couverts et congratulations officielles.

Une émeute a éclaté au lycée de Grenoble ; l'incident a été sans gravité ; il ne s'agissait, paraît-il, que de quelques écritures brisées sur le dos des représentants de l'autorité universitaire.

L'entrevue des deux empereurs

Jeudi, les deux escadres russe et allemande se sont rencontrées sous les murs de Cronstadt. Les dépêches suivantes permettront de se faire une idée du cérémonial du débarquement.

Cronstadt, 19 juillet.

Temps exceptionnellement beau. A deux heures, la flotte allemande est signalée. Quelques minutes après, le yacht du Czar

fait son apparition et est salué par tous les feux des vaisseaux russes.

Pendant ce temps, les navires allemands continuent leur marche et, vers trois heures, arrivent à portée de l'escadre russe.

Le *Hohenzollern*, monté par Guillaume II, et le yacht d'Alexandre III se détachent de leur escorte et s'avancent à la rencontre l'un de l'autre.

Les deux Empereurs se tiennent sur le pont, à l'avant.

Au bout de quelques instants, Guillaume II descend et vient à bord de l'*Alexandria*.

Pendant que les souverains s'embrassent, les flottes tirent à toute volée. Les navires semblent cachés par un épais nuage de fumée.

L'*Alexandria* file vers Péterhof.

Péterhof, 19 juillet.

Les souverains abordent. Le premier, l'empereur Guillaume met pied à terre et s'avance vers l'impératrice de Russie dont il baise la main.

Le cortège se forme aussitôt et se rend à l'*Alexandria* où le dîner est servi ce soir.

Saint-Petersbourg, 20 juillet.

Comme on devait s'y attendre, aucun toast n'a été porté au dîner de famille qui a eu lieu hier à Péterhof.

A dix heures, l'impératrice de Russie et l'empereur Guillaume ont fait une promenade, accompagnés du grand duc et de la grande duchesse Wladimir.

Un Versailles Russe

Les journalistes parisiens ont été merveilleusement reçus à Saint-Petersbourg, où ils se sont rendus pour assister à l'arrivée de Guillaume II. Leur étonnement a été grand de se trouver — lorsqu'ils ont visité *Peterhof*, le port où a débarqué l'empereur d'Allemagne — en présence d'un *Versailles*, tel qu'il était il y a cent cinquante ans. Tout y est français, même les noms donnés aux pavillons disséminés dans le parc. La première maisonnette qu'on leur a fait visiter s'appelle *Marly*. Elle fut bâtie par Pierre-le-Grand, qui l'habita. Dans ce parc, est la fontaine de *Saint-Cloud*, semblable à celle que connaissent nos lecteurs, avec cette différence que les marches sont dorées. Les cascades d'eau semblent être de l'or liquide.

C'est devant ces merveilles, à l'allure toute française, qu'a été reçu l'empereur d'Allemagne. Les reporters parisiens n'en reviennent pas, eux qui ont la prétention de ne s'étonner de rien.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — Il se confirme que le gouvernement allemand aurait l'intention d'augmenter les effectifs des garnisons de l'Ouest dans des proportions considérables.

L'Alsace-Lorraine contient déjà tous les effectifs que l'étendue et les ressources du Reichland permettent. Cependant la *Revue militaire* nous apprend que les garnisons de Metz et de Strasbourg seraient augmentées de 48,000 hommes environ.

L'augmentation des effectifs aurait surtout lieu dans le grand-duché de Bade, et principalement à Mayence et à Coblenz.

On peut estimer ces effectifs à 234,000 hommes qui pourraient être mis en route pour la frontière de l'Ouest dans moins de vingt-quatre heures après la déclaration de guerre.

ITALIE. — L'Italie revient sur la nécessité du voyage de l'empereur Guillaume, non pas seulement en Italie, mais à Rome, et voici comment elle apprécie les effets qui résulteront de la venue du souverain allemand :

« Nous avons annoncé que l'empereur d'Allemagne viendra à Rome au courant du mois d'octobre, après avoir visité l'empereur d'Autriche-Hongrie à Vienne ou à Budapest.

« Nous avons besoin de signaler l'importance de cette nouvelle ? La visite de l'empereur d'Allemagne à Rome constitue un événement politique de premier ordre dont les effets seront très considérables pour notre pays. »

Ce que veut l'Italie, c'est contraindre l'Allemagne à reconnaître l'ordre de choses établi dans la péninsule au détriment de la Papauté.

Le journal de M. Crispien le dit clairement :

« Au fond, dans un autre pays, il n'y

répète, nous tentons Dieu ! Prenons garde ! il y va de notre vie et de la vie de cet enfant que nous devons rendre à son père !

— En avant ! en avant ! huria Beaudrillard pour toute réponse, en faisant plier son aviron sous l'effort de son bras.

Le *Sagittaire* entra à son tour dans le courant et le Furet poussa un cri perçant. Son gouvernail tenta de se briser comme un roseau ; en même temps la barque pirouetta, embarqua de l'eau et faillit sombrer, mais les deux rameurs la maintinrent, et, comme un trait, l'embarcation fut lancée en avant.

Toute manœuvre devenait maintenant inutile ; les trois hommes s'arc-boutèrent aux planches du bateau et attendirent le résultat de leur imprudente manœuvre.

Le bourg fut tourné en un clin d'œil et aussitôt un magnifique et effrayant spectacle apparut à leurs yeux.

(A suivre.)

Un affreux goumeux vient demander à un avocat s'il ne pourrait pas faire interdire ses parents.

— Pour quelle raison ?

— Comme prodiges... ils viennent de payer mes dettes... pour la quizième fois !

